L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 2 DECEMBRE 1888. 62me Année

CECI DÉPASSE TOUT CE QUI S'EST FAIT JUSQU'A PRÉSENT !

DISTRIBUTION DE PLUS DE DEUX MILLIONS !

Le tirage gigantesque à quarante dollars

DE LA

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A NUMÉROS SIMPLES

MARDI, 18 DÉCEMBRE, 1888.

GROS LOT, - - - - - $600,000

"Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,

et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous, les soussignés, banques et banquiers, paierons tous les lots tirés aux loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

B. M. Walmsley, Pres't. La. Nat. Bank
P. Lanaux, Pres't. State Nat. Bank.
A. Baldwin, Pres't. N. O. Nat Bank.
Carl Kohn, Pres't. Union Nat. Bank.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$600,000 fait		$600,000
1 Lot de	200,000, fait		200,000
1 Lot de	100,000, fait		100,000
1 Lot de	50,000, fait		50,000
2 Lots de	25,000, font		50,000
5 Lots de	10,000, font		50,000
12 Lots de	5,000, font		60,000
25 Lots de	2,000, font		50,000
100 Lots de	800, font		80,000
200 Lots de	400, font		80,000
500 Lots de	200, font		100,000

LOTS D'APPROXIMATION.

100 Lots de $1,000, approximation du lot de $600,000, donneront	$100,000
100 Lots de 800, approximation du lot de 200,000, donneront	80,000
100 Lots de 400, approximation du lot de 100,000, donneront	40,000
LES TROIS NUMÉROS DE LA FIN.	
99 Lots de $800, déterminés par le lot de $600,000, donneront	79,200
99 Lots de 400, déterminés par le lot de 200,000, donneront	39,600
LES DEUX NUMÉROS DE LA FIN.	
900 Lots de $200, déterminés par le lot de $600,000, donneront	180,000
900 Lots de 200, déterminés par le lot de 200,000, donneront	180,000
3,146 LOTS S'ELEVANT A - - - -	$2,118,800

Les lots seront payés en plein, sans déduction, sur présentation des billets au bureau de la compagnie, ou par les banques nationales à la Nouvelle-Orléans.

Billets entiers, $40 ; moitié de billets, $20 ; quarts de billets, $10 ; huitièmes, $5 ; vingtièmes, $2 ; quarantièmes, $1.

Les remises sont faites en postal notes, Express money order, traites sur New York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans. Les lettres chargées, renfermant de l'argent devront invariablement être envoyées par Express, à nos frais.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées à la NEW ORLEANS NATIONAL BANK, Nlle-Orléans, Lne.

Rappelez-vous

que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire au Lot.

Rappelez-vous

aussi que le paiement de tous les Lots

Est Garanti par quatres Banques Nationales de la Nouvelle-Orléans

et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

UN DOLLAR

est le prix de la petite partie ou fraction d'un billet

Emis par nous.

dans un tirage quelconque. Tout ce qui serait offert en notre nom pour moins d'un dollar constituerait une fraude.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par Spear & Escoffier, au No 39 rue de Chartres, — La pharmacie Ducongé comprenant médicamente français, anglais, pharmacies et autres, instruments de chirurgie, installations de gaz et de magasin, comptoirs, étagères, coffre fort, meubles de bureau, etc.

Par le shérif, aux magasins Nos 22 rue de Chartres et 66 rue Douane—Le contenu des dits magasins, comprenant marchandises et articles divers. Et à son entrepôt, rue Ste-Anne entre Royale et Chartres—Un lot de vitrines, comptoirs, étagères, médicaments, drogues, trousses, jarres, fioles et divers autres articles.

La crise politique en France.

Le spectacle qu'offre, en ce moment, la France, est bien étrange. Le trouble des esprits y est à son comble ; le gâchis est partout, dans les choses et les faits. Ce noble pays traverse une crise terrible, et nous sommes obligés d'avouer que presque tout le mal provient des hommes qui sont au pouvoir, depuis une dixaine d'années, du manque de sincérité des uns, des fautes du plus grand nombre. Au premier rang des malladresses qu'ils ont commises, il faut placer celle qui a abouti à élever un homme, dont on ne peut, d'ailleurs, contester ni les qualités ni les services, sur le plus dangereux des piédestaux. Par suite des tracasseries apsai sottes que mesquines auxquelles il a été en butte, il a commencé par être une sorte de martyr, pour devenir, aujourd'hui, en quelque sorte, l'arbitre suprême du pays ; il tient dans les plis de sa tunique de général, ou plutôt, de sa redingote de député, l'avenir du gouvernement. Autour de lui se brassent les alliances plus étranges, les plus monstrueuses ; à ses côtés viennent s'asseoir et fraterniser les chefs des partis les plus opposés, ceux du socialisme aussi bien que ceux de l'Orléanisme et du Bonapartisme. Ces deux derniers partis, surtout, élèvent la voix plus haut que jamais ; si les entendre, il semblerait que la République est aux abois et qu'ils n'auraient plus, s'ils le voulaient, qu'à se baisser pour ramasser le pouvoir gisant à terre.

Telles sont les apparences ; la réalité est tout autre. Pourquoi les partisans du comte de Paris et ceux du prince Victor encenseraient-ils, comme ils le font, la nouvelle idole, s'ils avaient la conscience de leur propre force, s'ils savaient que le pays est avec eux ?

Il est difficile que les conservateurs se fassent, à l'égard du général Boulanger, la moindre illusion. Il est sûr, de tout le monde, qu'à ceux qui sont venus le trouver pour s'entendre avec lui, le général a constamment répondu que, pour figurer sur ses listes, pour tirer profit de sa popularité, il fallait au préalable, accepter la République ; le fait est hors de doute, il est hautement proclamé par les journaux qui se sont faits les organes de la Droite. Quelques-uns d'entre eux jettent même ce propos, avec une mauvaise humeur très marquée, à la face des chefs des deux partis, auxquels ils reprochent d'abdiquer en faveur de l'ancien commandant.

Or s'explique malaisément le discours du marquis de Breteuil se mettant à la remorque de l'ami de trois ministres Rochefort et Laguerre, et attelant, en quelque sorte, le comte de Paris au char de ce bourgeois triomphateur ; on reste étonné de voir une assemblée de monarchistes, d'orléanistes, réunis pour faire les affaires de la royauté, ne songeant pas, quand ils eurent la pleine liberté, à crier "Vive le Roi" et ne laissant échapper, au milieu de leurs agapes, que le cri de "Vive Boulanger."

Ils excusent cette étrange conduite d'une façon plus étrange encore. "Le général," allèguent-ils, pour couvrir une retraite inavouable, "nous débarrassera du régime actuel, que nous détestons et qui est nuisible à la dignité du pays ; il nous donnera une République modérée, en attendant mieux, c'est-à-dire, la monarchie. Misérable excuse, ridicule échappatoire ! Qui nous assure que le général donnera à la France une République conservatrice ? Les quelques bribes de pain de constitution qu'il a laissé entrevoir, n'indiquent-elles pas, chez lui, l'intention d'abolir le pouvoir modérateur que l'on appelle le Sénat, et de supprimer la Présidence ? Par quoi remplacera-t-il tout cela ? Est-ce à un régime comme celui de la Convention qu'il entend ramener le pays ? Voit-on là un allégement aux maux dont souffre la France ? N'en est-ce pas, au contraire, l'aggravation ?

En supposant, d'ailleurs, que les monarchistes ne se trompent pas sur le caractère du régime qu'ils attendent du général—ce que nous pouvons les promettre à admettre très volontiers—comment ne voient-ils pas qu'une réforme de la République, qu'un retour à l'institution conservatrice telle que la rêvait et la préconisait M. Thiers, telle que, s'il avait vécu, l'eût établie Gambetta qui marchait sur les traces de l'illustre vieillard, en serait le rajeunissement ; que ce serait un nouveau ball qu'elle contracterait avec la nation—ball qui, cette fois, pourrait bien être à perpétuité ? La conduite des orléanistes et des bonapartistes est non seulement peu patriotique, mais insensée. C'est plus qu'une abdication, c'est un suicide. Comme le disent fort bien certains journaux de la Droite, dont ils combattent les errements. Le cri de : "Vive Boulanger !" ne signifie pas autre chose que : "Vive Boulanger !"—cri tout à la fois dangereux, et pour eux dont il tend à ruiner les espérances, et pour la République elle-même, en donnant à un homme dont la taille, après tout, n'a rien d'extraordinaire, à un homme qui n'a pas, jusqu'à présent, donné des preuves éclatantes d'abnégation et paraît n'avoir rien de commun avec un Washington—une popularité immense dont il est sûr de faire d'abuser. D'autres que lui, doués d'un génie autrement vaste, d'un caractère bien plus fortement trempé, ont succombé aux hallucinations de la toute-puissance. Echapperait-il à la loi commune ?

De tout ce qui précède, il résulte que le parti conservateur—royaliste ou impérialiste, peu importe—est moins fort qu'il ne se vante de l'être, qu'il n'a pas foi en lui-même, qu'il est incapable de tenter quoi que ce soit de sérieux en faveur d'une restauration.

M. le marquis de Breteuil, dans l'occasion dont nous parlons tout à l'heure, a eu la naïveté de débiter cette phrase, qui a dû provoquer un rire inextinguible chez les républicains de la Gauche :

"M. Rochefort disait, dernièrement, que la victoire resterait, comme toujours, aux plus forts, aux plus résolus, aux plus malins."

"Les plus forts, nous devons l'être, les plus résolus, nous le serons assurément ; les plus malins, pourquoi ne le deviendrions-nous pas ?"

Comment ne s'est-il pas trouvé quelque convive pour lui répondre : "Les plus forts ? Vous prouvez que nous ne le sommes pas, puisque vous cédez la place à d'autres plus forts que nous ; les plus résolus ? nous le sommes encore moins, puisque nous ne savons que faire des reculades, toutes les fois qu'il s'agit d'aller de l'avant. Les plus malins ? La façon dont nous nous sommes fait battre à chaque rencontre, prouve que nous ne l'avons jamais été ; la naïveté de votre déclaration démontre que nous ne le sommes moins encore aujourd'hui qu'auparavant et tout semble indiquer que nous ne le deviendrons jamais.

"Si, après dix-huit ans de régime républicain, nous sommes aussi impuissants maintenant que le premier jour, autant vaut en finir, une bonne fois, avec la monarchie et abdiquer franchement entre les mains de la démocratie, à laquelle vous venez justement de porter un tonnerre monstrueux au nom de la royauté."

En présence du désordre qui règne dans les esprits, en présence des désaffections provoquées par les fautes impardonnables des hommes qui détiennent le pouvoir ; il est arrivé à beaucoup de Français, à beaucoup d'amis de la France, de désespérer de la République. La conduite que suivent les partis monarchiques, la reculade qu'ils viennent de faire, laquelle ressemble étonnamment à celle du comte de Chambord, il y a de cela bientôt quinze ans, prouve que le nouveau régime a plus de vitalité qu'on ne le pensait.

Au milieu de la tourbe des intrigants qui ne voient dans la démocratie qu'un marchepied pour s'élever, il y a des hommes sincères, de véritables croyants en l'institution qu'ils servent et pour laquelle ils sont encore prêts à risquer leur vie, tandis que les monarchistes ou prétendus tels, capables de sacrifier une partie de leur fortune ou de leur repos pour la royauté et l'empire, brillent par leur absence. Nous l'avons déjà écrit, il y a bien des mois : si la République est destinée à tomber, ce ne sera pas par la main de l'étranger, à la suite d'une défaite. C'est donc du côté de la frontière que devraient se diriger tous les efforts des républicains. Faire une France patriote, forte, invincible, c'est donner à la République des bases profondes, inébranlables.

Les enfants délicats, les mères, les personnes fatiguées par un labeur ardu et dont les tissus souffrent par suite de leur impossibilité de digérer leur nourriture ordinaire, de même que les personnes qui se livrent à des travaux d'esprit incessants, doivent prendre l'Emulsion de Scott, faite d'huile de foie de morue et d'hypophosphites. A en si fait usage pour une dame faible de santé et menacée d'une bronchite. Elle en a éprouvé de si bons effets, que le doès désirer cette émulsion toutes les heures les autres. L. P. Waddell, M. D., Hugh's Mills, S. C.

Stimules les facultés, activez la circulation, purifiez le sang, par l'emploi de la Salsepareille d'Ayer.

Mort d'un homme de bien.—Nous recevons, par le câble, la triste nouvelle de la mort de Monsieur BERNARD ROOS, à Ingenheim, (Palatinat). Nous croyons devoir témoigner à son petit-fils, M. Paul Picard, nos sentiments de profond respect et d'admiration pour celui qui n'est plus.

Mort à l'âge de 95 ans, M. Roos a parcouru sa longue carrière en faisant le bien et en pratiquant la charité. Il laissera un immense vide dans la grande famille des pauvres, auxquels il consacrait une partie de sa fortune.

M. Roos a contribué, en majeure partie, à l'érection d'un temple israélite, d'églises protestante et d'églises catholique, dans sa commune, dont il était le maire depuis 55 ans.

Après la guerre de 1870, il a reçu du ministre de l'intérieur en France, M. Crémieux, une longue lettre de remerciements pour les soins qu'il avait prodigués aux blessés et prisonniers français. Il a été décoré par le roi Louis de Bavière, pour les bons traitements qu'il prodiguait, également, aux soldats allemands.

Pharmacie Ducongé.—On verra aux annonces d'aujourd'hui que cette pharmacie, fondée il y a soixante-quinze ans, doit être vendue aux enchères le 3 décembre par MM. Spear et Escoffier, à moins que le propriétaire M. A. Carton, chr qui désire se retirer des affaires, ne trouve d'ici là un acquéreur à l'amiable. La maison est connue de tout le monde et jouit d'une excellente réputation. L'acheteur qui succédera à M. Carton fera une bonne affaire à tous les points de vue.

Richesse Longtemps Cachée.

LA COMPAGNIE DE MINE D'OR D'ANNA HOWE (THE ANNA HOWE GOLD MINING COMPANY.)

Nous donnons ci-dessous une description de l'une des mines les plus remarquables de ce temps. Le fer de l'Alabama est meilleur et coûte moins que celui du Nord. Ne serait-il pas surprenant si l'or de l'Alabama s'obtenait à meilleur marché et dans de meilleures conditions que celui de l'Ouest ? Il vaut mieux que ce dernier, sa valeur étant de $20 l'once, tandis que celle de presque tout l'or de l'Ouest n'est que de $16 50 l'once, ce qui constitue une différence de 16 2/3 pour cent.

L'ANNA HOWE COMPANY

a été formée pour exploiter les mines d'or découvertes récemment dans le comté de Cleburne, Alabama. Ces mines rangées parmi les plus riches et les plus merveilleuses de la région aurifère du Nord-Alabama, sont situées à deux milles d'Arbacoochee et à neuf milles de Heflin, sur la ligne du Georgia Pacific Railway, à une demi-journée de Birmingham. Il y a dans la mine de la Compagnie deux filons de minerais payant. Un seul est exploité ; il est connu sous le nom de Filon du Sud, à l'extrémité méridionale du terrain minier, et a une largeur de 600 pieds entre les murs et une longueur de trois quarts de mille. Il y a cinq

VEINES OU L'ARGENT TRAVAILLE ET QUI DONNENT DES PROFITS

dans ce filon, ainsi que plusieurs filons secondaires. Les veines consistent en quartz, plus ou moins imprégné de fer sous forme de sulfure, et sont ce que l'on appelle des veines de "contact." On les trouve en formation pittoresque, laquelle devient de plus en plus dure à mesure que l'on gagne en profondeur. Un dépôt de gravier, de sable épais, d'or pénétré de sulfures et d'or à l'état libre, existe en une masse compacte immédiatement au nord du filon du sud. Ce dépôt a 300 pieds de large, cinq pieds d'épaisseur en moyenne, et s'étend le long du filon sur un espace de trois quarts de mille ; il est d'une contenance de 297,000 tonnes, dont la valeur, d'après l'estimation de l'essayeur, est de $22 86 la tonne.

DE L'OR POUR UNE VALEUR DE PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS.

(voir le rapport de la Monnaie des Etats-Unis), a été retiré du gravier de surface dans le district d'Arbacoochee, où sont situées ces mines.

Les derniers travaux qui y ont été exécutés démontrent qu'elles offrent les mêmes conditions géologiques que celles de la Vallée Grass, en California, et des Black Hills de Dakota. Les indications de surface et la formation métallurgique sont *précisément les mêmes* dans les trois régions citées, et l'on sait que les mines en California et dans le Dakota valent des millions.

Soixante-dix pour cent de l'or trouvé dans les mines "Anna Howe" sont à l'état libre et se retrouvent facilement ; et trente pour cent sont contenus dans les sulfures et que l'on dégage par la concentration, au moyen de méthodes nouvelles et d'appareils modernes.

Le travail, le bois et le combustible coûtent infiniment moins dans l'Alabama que dans l'Ouest. On peut, aujourd'hui, se procurer par contrat le minerai à deux dollars la tonne, sans frais supplémentaires pour sa livraison à l'endroit voulu. L'eau et le bois de premières qualités sont en abondance sur le terrain, ce qui réduit à leur minimum les frais d'exploitation. Trente tonnes de minerai peuvent être passées au moulin pour moins de $15, soit 50 sous la tonne, y compris toutes dépenses : main d'œuvre, huile, combustible, produits chimiques et usure d'appareils.

Un certificat de l'essayeur M. Alfred Brainard, de Birmingham, Ala., donne la valeur, par tonne, pour $35 25, d'échantillons de quartz et pour $62 50 d'échantillons de quartz et de pyrite extraits à soixante-quinze pieds de profondeur. M. W. M. Lynch, essayeur de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans est allé examiner ces mines, et ses analyses des échantillons qu'il y a pris au hasard confirment ce qui précède. Les essayeurs constatent généralement que les mines en question renferment des richesses car, après leurs expertises, ils sont devenus actionnaires de la Compagnie. Des machines modernes permettant de travailler trente tonnes par jour ont été commandées et seront en pleine opération sur le terrain des mines en moins de quatre-vingt-dix jours ; et, dès que les travaux de moulinage seront parfaitement organisés, on travaillera cent tonnes par jour.

Nombre de négociants expérimentés sagaces et pratiques de notre ville—hommes sachant distinguer une bonne affaire d'une mauvaise—ont largement souscrit au fonds capital de la compagnie, faisant voir ainsi la confiance qu'ils ont dans le succès de l'entreprise. Un bureau vient d'être établi à la Nouvelle-Orléans pour faciliter le transfert des actions sans qu'il soit besoin de se mettre en relations avec le bureau principal à Birmingham.

Les officiers de la compagnie à Birmingham sont : MM. R. S. Miner (actuellement surintendant du chemin de fer L. et N.), président ; L. S. Friersont, secrétaire et trésorier ; et Geo. D. Stonestreet, ingénieur-mineur—A la Nouvelle-Orléans : MM. Adolphe Schreiber, vice-président, et A. A. Brinsmade, (secrétaire de la Bourse aux actions) sous-secrétaire.

Les messieurs s'intéressant à l'entreprise de même que les curieux pourront voir au bureau de la compagnie, rue Carondelet, 61, des échantillons du minerai et obtenir tous les renseignements qu'ils désireront.

Le Rénovateur des Cheveux, de Hall, est recommandé officiellement et sans réserve, par l'essayeur de l'Etat du Massachusetts.

PIERRE—Décédé, dimanche matin, à 1 heure moins un quart GEORGE PIERRE, âgé de 69 ans et 8 mois, natif de la Lorraine. Les amis et connaissances des familles Pierre, Blaise, Catays et Digby, ainsi que les membres de la Louisiana Mechanics Association sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche après midi à 3 heures, de la résidence de son gendre Peter Blaise, rue Prieur, entr: Perdido et Gravier.

MESSE FUNÈBRE.

Vendredi 7 décembre, à sept heures du matin, une messe funèbre sera dite à la Cathédrale St-Louis—Grand Autel—en mémoire de Mme PLACIDE CANONGE, née HÉLOISE HALPHEN, morte à la Nouvelle-Orléans le 7 décembre 1885.

Les amis de la famille sont priés d'y assister.

Je viens d'être nommé SEUL AGENT de la NAPA VALLEY WINE CO. pour la vente du célèbre vin

PRIVATE STOCK,

qui n'est reçu ici qu'en caisses et que je vends à $6 50 la caisse—grandes bouteilles. Ce vin est de qualité supérieure. Les personnes désirant boire les meilleurs vins de la Californie doivent goûter de celui-là. ERNEST E. VILLERE.

10 déc—1 an 19 rue Carondelet.

TO-KALON.

M. Philippe Forget offre en vente au public les meilleurs crûs des Vins de Californie. Son magasin est au No 150 rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse. Il offre également en vente son Restaurant, No 40 rue Dauphine.

4 oct—au 17 fév

1ère Cour de Cité.

Emile Rivoire contre le "France-Louisianais."

Jugement rendu en faveur de M Rivoire pour $34 27 1/2, montant d'une commission de 25 p 0/0 sur l'annonce de Ph. Wertein, marchand de pianos, rue du Canal. 2déc—1f

LA POUPEE à mécanique mise en loterie au bénéfice des Dames Louisianaises, a été gagnée par le No 88 qui se porte que deux initiales. Celui qui est posé devra se faire connaître et prouver son identité. Autrement notre précédente à un nouveau tirage le 22 courant.

La poupée se trouve chez Madame F. Ducros, 246 1/2 rue des Remparts. 2 déc—1 f.

Compagnie d'aménagement des terres marécageuses de la Nouvelle-Orléans (*N. O. Swamp Land Reclamation, Co.*)—Les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de

CHAS. LOUQUE,
30 nov—7f 31, rue Carondelet.

Avis.

$300 000. Nouvelle Orléans, 27 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Compagnie de la Costa Rica A. C. un quart du billet No 97,121, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane quart qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres le mardi, 11 septembre 1888 et que le montant leur en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit quart au bureau de la Compagnie.

J. I. PHIPPS & CO.,
140 rue Gravier, Ville.

Avis.

$300 000. Nouvelle Orléans 23 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de P. C. Minor, Platte county, Nebraska, aux soins du Supply Department B et M R R R, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company,
Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300 000. Nouvelle Orléans 24 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. Perazzo, Trachea, 4 à 6 Montgomery, aux soins de la Nevada Bank, de San Francisco, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company,
Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300 000. Nouvelle Orléans, 15 novembre 1888.

LA soussigné certifie qu'elle était porteur d'un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

J. C. TANZMANN,
Courtier de la Germania National Bank,
Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$300 000. Nouvelle Orléans, 16 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Ed. Clayton, 522 Sixth street, Louisville, Ky., par l'entremise de la German Bank de Louisville, Ky., un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

LYDIA BEHME,
348 rue Sixième, ville.

Avis.

$300 000. Nouvelle Orléans, 19 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. J. Curtis, aux soins de Dunham, Morris & Co., Union Stockyard, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company,
Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle Orléans, 19 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de William Rowan, 414 Lami street, St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company,
Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle Orléans, 20 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de L. B. Campbell Purcell, Ind. T., par l'entremise de la First National Bank de Gainesville, Tex., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company,
Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle Orléans, 23 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Edmond C. et George C. Albert, 165 W. Maple street, Dayton, Ohio, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle Orléans, 27 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Dem McCash, Lucona, Ontario, Canada, un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank
Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Daniel O'Sullivan, Markham, Cal., par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank
Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de S. H. Lacock, Kittman, Ohio, un vingtième du billet No 78,577, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company,
Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nlle-Orléans, 22 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Thos. McGovern, Cadburg, Iowa par l'entremise de la First National Bank de Red Oak, Iowa, un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme Mary Weaver, Waverly, Mo., par l'entremise de la First National Bank, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

J. T. SANTANA,
Commis au change de la State National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme Auzel 76 West Houston street, New York, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Co.,
Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme Mary Weaver, Waverly, Mo., par l'entremise de la First National Bank, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Albert E. Wackford, Springfield, Mass., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Compagnie de la Albuquerque National Bank, Albuquerque, N. M., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Courtier de la New Orleans National Bank,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Compagnie de la Wells, Fargo & Co., San Francisco Cal., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank
Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1888.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Daniel O'Sullivan, Markham, Cal., par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank
Nlle Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 17